

Enseignements d'Initiatives Locales (*EIL BTSA*)

Enseignements facultatifs et optionnels

Volumétrie mise en oeuvre selon les établissements

Année scolaire 2025-2026

Nature du module	Etablissements publics MAASA			Etablissements privés MAASA			Autres OF/OFA		TOTAL
	CFA	CFPPA	LYCEE	LYCEE	MFR	UNREP	OF sous contrat (FIS)	OF hors contrat (FIA ou FPC)	
ENS-FAC			49	25	7				81
ENS-OPT			99	21					120
EIL	159	4	93	25	13		5	14	313
Total	159	4	241	71	20	0	5	14	514

Les enseignements facultatifs validés et susceptibles d'être proposés aux élèves – Année 2025-2026

ENSEIGNEMENT OU MODULE	SPECIALITE DIPLÔME - CATEGORIE EF&EO	TOTAL
EF - 4ème&3ème	LV : langue vivante étrangère	2
EF - BAC PRO	Hippologie et équitation	12
	LV : langue des signes française	1
	LV : langue et culture régionale	3
	LV : langue vivante étrangère	3
	Pratiques physiques et sportives	23
	Pratiques professionnelles	22
	PSC : pratiques culturelles et artistiques	11
	PSC : technologies de l'information et du multimédia	1
EF - CAPa	Pratiques professionnelles	
	Pratiques physiques et sportives	2
	PSC : pratiques culturelles et artistiques	1
TOTAL régional		81

La mise en œuvre incombe aux établissements en fonction des moyens mobilisés et des élèves intéressés



Les enseignements optionnels - filière générale et technologique

NS DGER du 18 juin 2019 – Année 2025-2026

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL CIBLE	FILIERES DE DIPLOME OU CLASSES CONCERNEES						TOTAL
	2NDE GT	2NDE GT & BAC GENERAL	2NDE GT & BAC TECHNO	2NDE GT & BAC TECHNO & BAC GENERAL	BAC GENERAL	BAC TECHNO	
AET : Agronomie - Economie - Territoires					4		4
EATDD : Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable	20						20
Education physique et sportive	7	7					14
Pratiques physiques et sportives						16	16
Hippologie et équitation			6	8		1	15
LV : langue et culture régionale			1				1
LV : langue vivante étrangère			1				1
Mathématiques complémentaires					9		9
Mathématiques expertes					9		9
Pratiques professionnelles	4		6	1		3	14
PSC : pratiques culturelles et artistiques	2	1	4	3	1	6	17
TOTAL Régional	33	8	18	12	23	26	120



Les enseignements optionnels - filière générale et technologique

Rappel de la nomenclature selon la filière de diplôme

Nature de l'enseignement et dénomination	2nde G&T (arrêté du 16/07/2018)	Bac Techno (arrêté du 31/07/2018)	Bac G (arrêté du 16/07/2018)	
Hippologie Equitation		EO	EO	
Hippologie Equitation ou autres pratiques sportives	EO (T)			
Pratiques physiques et sportives		EO		
LV3 ou Langue vivante C	EO (G)	EO	EO	
Pratiques sociales et culturelles	EO (T)	EO	EO	
EATDD	EO (G)			
Pratiques professionnelles	EO (T)	EO		
Agronomie – Economie – Territoires			EO	
Education physique et sportive	EO (G)		EO	
Mathématiques complémentaires				EO
Mathématiques expertes				EO

EO (T) : enseignement optionnel technologique

EO (G) : enseignement optionnel général

Les règles de choix des EO sont définies dans la note de service [DGER/SDPFE/2019-461](#) du 18/06/2019



Les enseignements facultatifs - filière collège et professionnelle

Rappel de la nomenclature

Nature de l'enseignement et dénomination	4 ^{ème} /3 ^{ème}	CAP	Bac Pro
Hippologie Equitation			X
Pratiques physiques et sportives		X	X
LV2 ou LV3	X	X	X
Langue et culture régionale	X	X	X
Langue des signes française	X	X	X
Pratiques sociales et culturelles : pratiques culturelles et artistiques		X	X
Pratiques sociales et culturelles : technologie de l'informatique et du multimédia		X	X
Pratiques professionnelles et projet			X

La répartition hebdomadaire de l'horaire peut varier selon des modalités adaptées au type d'enseignement. Toutefois, le nombre d'heures ne doit pas être inférieur à un équivalent de 2 heures hebdomadaires sur les 2 années du cycle terminal du diplôme

